

● (1425)

LA COMPARAISON AVEC L'INVASION DES FALKLANDS PAR L'ARGENTINE

**M. John Bosley (Don Valley-Ouest):** Madame le Président, lorsqu'un ministre prétend que l'invasion des Falklands par l'Argentine est le moins comparable, ne peut-il pas comprendre à quel point il devient difficile pour d'autres pays de consulter le Canada lorsque des ministres font des déclarations de ce genre, qui détruisent la confiance des pays de l'hémisphère occidental dans le Canada?

**L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)):** Madame le Président, il y a deux choses que je tiens à dire au député. Je suis persuadé qu'il ne tient pas à justifier des actions prises par l'Union soviétique, mais ce sont justement des querelles politiques intestines qui existaient en Pologne lorsque l'Union soviétique a décidé à tort qu'elle avait le droit d'envahir ce pays et d'autres.

Permettez-moi d'ajouter que le député doit se rappeler que la position adoptée par le Canada au sujet de cette intervention militaire américaine dans l'île de la Grenade ressemble de manière frappante à la position du gouvernement du Royaume-Uni pour lequel, j'en suis persuadé, le député a un préjugé favorable que nous partageons peut-être, et qu'elle ne va certainement pas aussi loin que celle adoptée par le Mexique, Trinidad et tous les pays d'Amérique du Sud.

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE CONDAMNE L'INVASION

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, me question s'adresse au premier ministre et porte sur la position du gouvernement. Étant donné que l'invasion d'un État indépendant du Commonwealth par des forces conduites par les États-Unis d'Amérique est contraire au droit international et viole l'article II de la charte des Nations Unies, se joindra-t-il aux autres leaders du monde qui estiment que nous ne devrions utiliser que des moyens pacifiques pour résoudre les problèmes difficiles et condamnera-t-il sans ambages cet acte de violence?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, c'est en substance le message qui a été transmis à l'ambassadeur des États-Unis par le ministre d'État, le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Le même message sera transmis au département d'État, à Washington, aujourd'hui, par nos représentants.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je voudrais dissiper toute ambiguïté. Si j'ai bien compris ce que le ministre vient de dire il a fait part à l'ambassadeur des États-Unis des réserves du gouvernement du Canada à propos de l'invasion de la Grenade. Je voudrais que le premier ministre soit très spécifique, de sorte que nous puissions livrer un message au monde entier à propos de cette invasion qui, le premier ministre ne l'ignore pas, peut être à l'origine de grandes tensions, non seulement dans les Antilles, mais dans le

Questions orales

monde entier. Est-il prêt à dire à la Chambre que le gouvernement du Canada s'oppose catégoriquement à cette invasion de la Grenade?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je crois que le ministre a déclaré que le Canada regrettrait cette action, cette intervention militaire. Le ministre a repris ce que j'avais dit à la Chambre hier, soit qu'en l'absence de preuves démontrant que cette action était nécessaire pour protéger des ressortissants américains et qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'y parvenir, l'intervention semblerait injustifiée.

Hier, j'ai dit que nous espérons que le secrétaire Shultz donnerait ces renseignements dans sa déclaration d'hier après-midi. J'estime qu'il ne nous a pas donné les explications que nous attendions, car il s'est contenté de dire que l'invasion était destinée à protéger les ressortissants américains. En fait, il me semble que la raison invoquée par les États-Unis et les autres nations des Antilles qui participent à l'invasion soit le désir d'imposer un régime différent à la Grenade. Ce n'était pas tellement une question de protéger leurs ressortissants, mais plutôt de s'assurer que le gouvernement serait conforme à leur conception de gouvernement. S'il n'y a pas d'autres explications, je pense que nous pourrions dire clairement que cette action était injustifiée.

● (1430)

LE NICARAGUA—LA POSSIBILITÉ D'UNE INVASION PAR LES ÉTATS-UNIS ET LEURS ALLIÉS

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, les faits sont bien connus. Le *New York Times* rapporte que les envoyés américains qui sont allés à la Grenade en fin de semaine ont reçu l'assurance que les citoyens américains ne seraient aucunement ennuyés. Nous avons également appris de la même source que les États-Unis d'Amérique préparaient cette invasion au milieu de la semaine dernière.

A cause des graves répercussions régionales, le premier ministre sait-il que ces dernières semaines les États-Unis ont reconstitué CONDECA, le sigle espagnol qui représente le Conseil de défense de l'Amérique centrale dont les membres sont le Guatemala, le Honduras, le Salvador et les États-Unis? Le premier ministre sait-il que les États-Unis ont tout récemment rétabli cet organisme? Ne redoute-t-il pas que l'action violente que les États-Unis ont entreprise contre la Grenade ces derniers jours ne soit annonciatrice d'une série de mesures semblables que le CONDECA pourrait prendre contre les Nicaraguayens?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je n'ai pas entendu parler de la reconstitution de ce groupe. Je ne partage pas par ailleurs les craintes du député. Je crois que les faits tels que nous les connaissons, en ce qui concerne la Grenade, nous ont conduits à la déclaration que je viens de faire. Je ne voudrais pas conjecturer sur une situation hypothétique au Nicaragua ou ailleurs.